

5c. Journal du Lot 5c.

ORGANE REPUBLICAIN DU DEPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnements

CAHORS ville.....	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	»	»	8 fr.
Autres départements.....	3 fr.	5 fr.	9 fr.
	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance. Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUJSLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef
L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne).....	25 cent.
RÉCLAMES.....	50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

Pour ceux qui ne lisent QUE LE DIMANCHE LA SEMAINE EN FRANCE

Le budget au Sénat. — Les quinze mille. — Le dictateur Castro.

Le Sénat s'est attelé à la besogne et en 3 jours il a à peu près examiné le budget de 1909.

C'est sans incident que la Haute-Assemblée a poursuivi la discussion et qu'il a approuvé le budget voté par la Chambre.

Il est à peu près certain qu'il aura terminé dimanche et que ce sera à partir de lundi que les Chambres iront en congé.

A la Chambre, M. Archimbaud a voulu y aller de sa petite manifestation.

On connaît les Archimbaud père et fils; ils ont édifié leurs succès électoraux, disent-ils, sur la question de l'augmentation de l'indemnité parlementaire. Au fils invalidé a succédé le père, et c'est le père qui mercredi est monté à la tribune pour protester contre les quinze mille.

206 députés ont approuvé la motion d'un referendum dans le pays sur la question de l'indemnité parlementaire. 311 députés ont refusé de s'associer à cette comédie, car il faut ajouter que sur les 206 opposants, il n'y en a pas un qui ait eu encore la pudeur de refuser de toucher les 6 000 francs supplémentaires.

Le dictateur Castro est venu France; mais la réception qui lui a été faite n'a guère dû le flatter.

C'est encore trop d'honneur que le gouvernement français a fait à ce potentat qui molestait naguère avec tant de brutalité nos nationaux établis au Venezuela: un arrêté d'expulsion pure et simple aurait mieux valu.

La presse française, du reste, est unanime à déclarer que c'est ainsi qu'on aurait dû traiter le dictateur de Caracas. Il n'a pas fait long séjour en France: au bout de 3 jours, il a quitté notre pays pour se rendre à Berlin où il doit, paraît-il, être opéré par un docteur spécialiste.

La vérité, semble-t-il, est tout autre. Castro aurait quitté son pays où sa situation n'était plus sûre: peu après son départ, en effet, la révolution a éclaté à Caracas; la foule a brisé les portraits, les statues, saccagé les immeubles, les propriétés du président mais celui-ci, très prudent a placé dans les banques d'Europe plus de 30 millions.

Castro reviendra-t-il au Venezuela?

A L'ÉTRANGER

L'ouverture du Parlement en Turquie. — Le boycottage des marchandises autrichiennes. — La situation du prince de Bulow.

Un grand événement a eu lieu jeudi en Turquie. Ce fut l'ouverture du Parlement à laquelle a présidé le Sultan.

C'est au milieu de la joie générale que s'est déroulée la cérémonie d'ouverture qui a commencé par la lecture du discours du trône.

La déclaration par laquelle le Sultan a renouvelé son serment de maintenir la constitution a soulevé l'enthousiasme des députés et des dignitaires qui assistaient à la cérémonie.

Une ère nouvelle commence pour la Turquie: puisse-t-elle durer.

L'Autriche ne sortira pas de sitôt des embarras dans lesquels elle est engagée. Le Monténégro ne désarme pas: et là, c'est la lutte économique qui est menée.

Le gouvernement de la principauté vient de décider d'appliquer le tarif maximum aux produits de pays n'ayant pas de convention commerciale avec le Monténégro.

Cette décision est une mesure de représailles à l'égard de l'Autriche dont le

commerce avec le Monténégro est considérable.

L'Autriche est moins que satisfaite de cette lutte qui est menée également par la Turquie.

Ainsi, les recettes du Lloyd autrichien pour le mois d'octobre accusent une diminution de près de 500.000 fr. obtenus en 1907; et l'on dit que les recettes de novembre accusent une diminution encore plus importante.

En Allemagne, il ne semble pas que la situation du prince de Bulow soit bien nette: la camarilla n'a pas désarmé depuis les derniers événements.

L'attitude du prince est sévèrement appréciée par les conservateurs qui estiment que le chancelier n'a pas suffisamment couvert l'empereur et qu'il a fait trop de concessions au mouvement libéral.

Mais bien que l'on chuchote les noms des personnes qui pourraient être appelées à remplacer le chancelier actuel rien ne fait prévoir une crise.

LE FURETEUR.

VERS LA CONFÉRENCE

La diplomatie autrichienne, sans renoncer à ses anciennes prétentions vient de faire parvenir à la Russie une réponse qui réserve la possibilité de négociations ultérieures.

Une voie nouvelle est ouverte aux pourparlers: Vienne consent à aller à une conférence si les puissances signataires du congrès de Berlin s'entendent séparément, au préalable, avec la monarchie austro-hongroise, et se bornent à demander au congrès international l'homologation de ces accords particuliers.

Dans ces conditions, la conférence n'interviendrait que pour la forme dans le règlement de la question de l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine: son rôle serait celui d'une simple chambre d'enregistrement.

Il est bien clair que par cette procédure, l'Autriche se trouve soustraite à tout aléa. Elle évite surtout le risque auquel l'exposerait la formation, au sein de la conférence, d'une majorité défavorable à l'annexion ou résolue à exiger, en retour, des compensations plus importantes que celles consenties jusqu'à ce jour par le gouvernement austro-hongrois.

La première idée du baron d'Erenthal avait été de rendre toute conférence inutile.

En s'entendant à l'avance avec ses collègues d'Italie et de Russie, en notifiant la détermination de son gouvernement aux puissances intéressées, notamment à la France et à l'Angleterre, deux ou trois jours seulement avant la publication du rescrit relatif à l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine, le ministre des affaires étrangères d'Autriche-Hongrie avait manœuvré de façon à laisser croire à Londres et à Paris que cette affaire avait été concertée entre l'Autriche, l'Italie, la Russie et l'Allemagne et qu'aucun effort diplomatique ne pouvait plus être tenté utilement contre cette quadruple entente, surtout dans le court espace de temps qui devait séparer l'annonce de l'événement de sa réalisation.

Pour compléter cette manœuvre enveloppante, le baron d'Erenthal faisait pression sur la Turquie, lui montrant l'Europe divisée grâce à ses intrigues et hors d'état de s'opposer à cette annexion, en insistant pour qu'elle acceptât à son tour le fait accompli.

Ce plan n'était pas mal combiné. Si la Jeune Turquie, se croyant abandonnée et se voyant isolée au milieu d'une Europe hostile ou indifférente, avait cédé au découragement et s'était résignée à faire contre mauvaise fortune bon visage en affectant de se tenir pour satisfaite de la rétrocession du sandjak de Novi-Bazar, le tour était joué; et, après cet acquiescement donné par le gouvernement ottoman au nouvel état de choses, les cabinets de Londres et de Paris, surpris par l'événement, désarmés par

l'attitude étrange et le lâchage apparent des chancelleries de Rome et de Saint-Pétersbourg, n'auraient plus eu aucune raison valable à invoquer pour réclamer la réunion d'une conférence dont les autres puissances se seraient désintéressées.

Après tant de conversations insidieuses, tant d'intrigues secrètes, le baron d'Erenthal qui se flattait d'avoir tous les atouts dans son jeu, pouvait croire que la partie était par lui sûrement gagnée.

Quel superbe cadeau n'allait-il pas offrir à son maître, dans l'année du jubilé, en ornant la couronne austro-hongroise de ce nouveau fleuron de Bosnie et d'Herzégovine! Grâce à lui, un règne qui avait si tristement débuté au milieu des horreurs de la guerre civile et qui avait été si durement traité par la destinée à Solferino et à Sadowa, s'achevait dans une splendeur d'apothéose.

Quelle joie pour le vénérable « Franz »! quelle satisfaction pour ses fidèles sujets qui voyaient l'Autriche promue par cet accroissement au rang de puissance de premier ordre: quel triomphe surtout pour l'auteur de ce scénario, pour l'ouvrier de ce chef-d'œuvre diplomatique, pour le baron d'Erenthal, ministre commun des affaires étrangères d'Autriche et de Hongrie!

Ce beau rêve allait-il enfin se réaliser!

Aujourd'hui l'annexion est faite, mais son acceptation par l'Europe est toujours en suspens, et l'édifice à la construction duquel le baron d'Erenthal consacra tant d'ingéniosité, oscille encore sur sa base.

La diplomatie autrichienne parviendra-t-elle à le remettre daplomb ou sera-t-elle condamnée à le voir s'effondrer sous ses yeux?

C'est la question qui se trouve actuellement posée par les événements, contre sa volonté.

Le baron d'Erenthal avait, comme il arrive parfois, tout prévu, sauf ce qui devait arriver.

En s'efforçant de gagner à ses vœux par des demi-confidences et des quarts de promesses MM. Tittoni et Iswolsky, le ministre autrichien, déjà sûr de l'Allemagne, avait cru attacher à son char de triomphe l'Italie et la Russie.

Mais il avait compté sans la révolte de l'opinion publique dans ces deux pays.

A Rome, M. Tittoni n'a pu se maintenir au pouvoir qu'en répudiant formellement toute entente avec l'Autriche.

A Saint-Pétersbourg, M. Iswolsky s'apprête à faire à la Duma des déclarations analogues.

En Turquie l'indignation de l'opinion publique s'est traduite par un vigoureux boycottage des marchandises autrichiennes que le gouvernement ottoman serait impuissant à faire cesser, en admettant qu'il en eût l'intention. Ce dernier réclame d'ailleurs, en sus de la rétrocession du sandjak de Novi-Bazar, d'importantes compensations pécuniaires et ne reconnaît qu'à ce prix l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine.

La situation est donc complètement retournée.

L'Autriche reste seule avec son « brillant second », l'empire allemand.

Voilà pourquoi elle se montre si peu désireuse de voir la question de la Bosnie et de l'Herzégovine soumise à une conférence où la majorité des puissances ne serait pas disposée à admettre son point de vue.

Elle préfère de beaucoup engager dans la coulisse avec chaque puissance une conversation qui travaillera en longueur et lui fera gagner du temps.

Mais le baron Erenthal est-il assuré que le temps travaillera pour lui? Il est permis d'en douter.

Quoi qu'il en soit, le ministre autrichien, au lieu de diriger les événements, est, dès maintenant, obligé de les suivre, en tenant compte des oppositions et des résistances que suscite sa politique.

Déjà il a dû passer de l'offensive

diplomatique à la défensive, et ce changement de tactique permet de mesurer tout le terrain qu'il a perdu.

Au lieu de la facile et rapide victoire qu'il escomptait, il lui reste à mener une rude et pénible campagne dont l'issue demeure incertaine.

J. C.

Chambre des Députés

Séance du 17 décembre 1908 PRÉSIDENCE DE M. BRISSON

Après une question posée par M. Nourens au ministre de l'agriculture et une réponse de celui-ci, la Chambre aborde la discussion des conclusions du rapport de M. Thierry, sur la demande de poursuites contre M. Reille, accusé de fraudes électorales.

M. Thierry est hostile à toutes poursuites.

M. Varenne combat les conclusions du rapport.

M. Briand, ministre de la Justice, s'explique sur la façon dont la procédure a été engagée.

M. Dubief dit que la Chambre doit autoriser les poursuites.

Après discussion, la Chambre ajourne toute décision.

La Chambre vote le projet de rachat de l'Ouest, de retour du Sénat.

Une demande d'interpellation de MM. Betoulle et Bedouce sur la catastrophe d'Estivaux est ajournée.

La Chambre aborde ensuite la discussion du projet de loi portant ouverture et annulation de crédits sur l'exercice 1908.

Mais de vives critiques sont formulées par le rapporteur général du budget, M. Doumer, contre l'administration des Postes.

Une discussion s'engage, puis les crédits sont votés.

La Chambre règle son ordre du jour pour la séance du lendemain.

Et la séance est levée.

Sénat

Séance du 17 décembre 1908 PRÉSIDENCE DE M. A. DUBOST

Dans sa séance du matin, ainsi que nous l'avons indiqué dans le service des dépêches du Journal du Lot de jeudi, le Sénat a repris la discussion du budget de la marine dont les 52 premiers articles sont adoptés.

Dans la séance de la journée, le Sénat vote les derniers chapitres du budget des affaires étrangères.

Le Sénat discute en outre le budget de l'agriculture.

MM. de Pontbriand, Flaisières, Rambourg, Rey, présentent diverses observations et la discussion générale est close.

Les chapitres 1 à 10 sont adoptés.

Les chapitres sont votés jusqu'au 16.

M. de Lariboisière obtient un relèvement au chapitre 17 en faveur des écoles pratiques et fermes-écoles.

On vote les chapitres 18 à 29.

A propos du chapitre 30 (personnel des haras), M. de Saint-Quentin demande que des mesures soient prises pour combattre la diminution de la production du cheval de selle. Il faut dans nos haras plus d'étalons tuteurs.

M. Richard obtient pour l'année prochaine promesse d'un renforcement de la répression des fraudes.

M. Gaudin de Villaine se plaint des abus du déboisement.

M. Ruau promet d'aviser.

Les derniers chapitres sont adoptés.

M. Rambourg développe son interpellation sur la délimitation de la Champagne viticole.

M. Monis demande au ministre de limiter le plus tôt possible la Gironde viticole.

M. Ruau remarque que ce qu'il faut

demander, c'est le Bordelais: la Dordogne et le Lot-et-Garonne sont intéressés; il faut du temps à l'administration. Et la séance est levée.

Séance du 18 décembre 1908

Le Sénat dans sa séance de l'après-midi a continué la discussion du budget.

Le budget des finances, des travaux publics sont votés.

M. Labrousse pose une question au ministre au sujet de la catastrophe d'Estivaux: une enquête sera faite.

Le Sénat adopte ensuite le budget des Postes et de la caisse d'épargne.

La suite de la discussion est renvoyée au lendemain matin.

Et la séance est levée.

INFORMATIONS

Au Maroc

On mande de Casablanca qu'une lettre de Moulay-Hafid, accusant réception de l'acte de proclamation dans les Chaouia, et engageant les habitants à éviter tous les désordres, a été lue à la mosquée.

On mande de Lalla-Marnia que le roghi Bou-Hamama aurait écrit à Si-Tayeb, fils de Bou-Amama, réclamant son aide pour traverser la Moulouya et pour se diriger vers le Sud avec les partisans qui lui sont restés fidèles.

Si Mohammed-Zniber a été nommé gouverneur de Casablanca. Le bruit court qu'une ambassade européenne viendrait bientôt à Fez. On assure même que le maghzen a déjà donné l'ordre de préparer l'escorte qui doit l'accompagner.

Le statut des fonctionnaires

La réunion du prochain congrès des fonctionnaires aura une importance particulière. Il s'agit, en effet, d'exercer, par une manifestation imposante, une pression efficace sur le Parlement afin que le projet de statut soit, sinon repoussé, du moins fortement amendé, dans le sens de la liberté syndicale. Il s'agit aussi de discuter et d'arrêter les mesures de résistance éventuelles contre les résolutions que le Parlement s'apprête à voter et que le gouvernement aura charge d'appliquer.

Bien qu'il ait été résolu de ne faire aucune communication à la presse, on assure que ce Congrès se réunira le 27 décembre à Paris. Il comprendra les organisations des instituteurs, des agents, des sous-agents et ouvriers des postes et télégraphes, des aloumetiers, de la guerre, des tabacs et de toutes les organisations dépendant de l'Union fédérative des travailleurs de l'Etat.

Les ouvriers en monnaie et médailles, l'Association générale des agents des contributions indirectes, les employés et ouvriers de chemins de fer, les travailleurs municipaux de la Seine, du gaz, des industries électriques, les employés de la Compagnie des eaux, de l'octroi, etc., seront également représentés au Congrès.

Reconstitution de la Délégation des Gauches

Les délégués des groupes de gauche, réunis sous la présidence de M. Dubief, se sont mis d'accord sur les points suivants:

Afin de mettre dans la majorité républicaine la discipline nécessaire pour assurer l'aboutissement des réformes, la délégation des Gauches est reconstituée. Les divers groupes désigneront pour les représenter des délégués à raison de un par vingt membres et fractions. La réunion des délégués sera présidée à tour de rôle par un membre de chaque groupe désigné par ses codélégués du groupe.

Le président de la séance sortant sera chargé de convoquer la délégation sur la demande de deux présidents de groupes.

Il est bon de rappeler que dans la délégation des Gauches, telle qu'elle a été reconstituée mercredi, cinq groupes seront représentés: Socialistes parlementaires, Radicaux-Socialistes, Gauche radicale, Gauche démocratique, Union démocratique.

Elle diffère de l'ancienne délégation en ce qu'elle ne comprend pas les socialistes unifiés, qui se sont volontairement exclus. Il résulte du règlement sur lequel les délégués provisoires se sont mis d'accord, que les groupes de gauche auront à nouveau vingt-deux ou vingt-trois délégués: deux pour les Socialistes parlementaires, sept ou huit pour les Radicaux-socialistes, six pour les Radicaux, quatre pour la Gauche démocratique, trois pour l'Union démocratique.

Chacun des délégués provisoires a fait une déclaration au nom de son groupe: M. Normand, au nom des Socialistes parlementaires; M. Dubief, au nom des Radicaux-Socialistes; M. Clémentel, au nom des Radicaux; M. Vigouroux, au nom de la Gauche démocratique, et M. Chastenot, au nom de l'Union.

Tous se sont trouvés d'accord sur la nécessité d'élaborer un programme d'études et d'action sociale et sur la nécessité de ne pas donner à la politique de la délégation un caractère personnel.

M. Chastenot, que nous interrogeons à l'issue de la réunion, affirmait qu'il ne fallait pas voir dans la reconstitution de la délégation une manœuvre antiministérielle.

« En fait, nous disait-il, la délégation n'a jamais cessé d'exister. Elle était depuis quelques mois en sommeil, et si elle se réveille c'est uniquement pour faire aboutir au plus tôt les réformes sociales annoncées. De même, les délégués n'ont pas voulu que la future délégation servit de piedestal à un de ses membres pour arriver au pouvoir, et c'est pourquoi elle a décidé qu'il n'y aurait plus, comme par le passé, de président permanent. »

Ouverture du parlement turc

Jeudi, tous les ministères, administrations, écoles, banques, magasins, navires, édifices, ambassades, légations sont pavés à l'occasion de l'ouverture du Parlement. La garnison fait la haie sur le passage des députés que la foule, nombreuse, acclame.

Après la lecture du discours du trône au Parlement, le sultan a renouvelé le serment de maintenir la Constitution, puis il a quitté le Parlement.

Les députés défilèrent ensuite devant le grand-vizir et prêtèrent serment de respecter les lois constitutionnelles.

Le temps est magnifique. Une grande animation règne. Cinq mille soldats forment la haie sur le passage du sultan, que la foule acclame.

Le harem et de nombreux princes impériaux l'accompagnent.

Les discours du trône confirment les fonctions du grand-vizir. Le ministre espère que tous les députés travailleront au bien-être et à la prospérité de l'empire.

La cérémonie d'ouverture s'est terminée sans incident.

Des sénateurs et des députés français, ont adressé au Parlement ottoman, à l'occasion de l'ouverture des débats, un cordial salut et des souhaits de bonheur et de prospérité pour la liberté et la paix.

Petites Nouvelles

La cour de cassation a rejeté le pourvoi de Eveaer, condamné à mort par la cour d'assises du Nord pour homicide volontaire avec préméditation sur sa femme.

Le Conseil de préfecture de la Haute-Garonne a condamné l'Etat à payer à la ville de Toulouse une somme de 800.000 fr., avancée par elle pour frais de logement de troupes supprimées.

Une explosion de grisou s'est produite dans la mine de charbon de Razgom: le nombre de morts serait de 13.

